



## Résiliation contrat assurance auto par l'assureur

-----  
Par fadiben

Bonjour,

L'assureur auto a résilié mon contrat pour aggravation de risques après m'avoir délivré la carte verte sachant que j'avais déclaré avant la signature du contrat que j'avais à mon actif 2 accidents non responsable avec le dernier assureur pendant les 3 dernières années. J'ai été destinataire d'un mail que malheureusement je n'ai pu consulter à temps et je n'ai pas été notifié par lettre recommandée. Suis-je dans mon droit pour pouvoir réclamer? Merci pour votre réponse

-----  
Par chaber

bonjour

Le contrat a-t-il été établi par l'assureur et signé par vos soins?

-----  
Par fadiben

Oui le contrat a été établi par l'assureur et signé par mes soins en ligne.